

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 38 (1967)
Heft: 6

Artikel: La rénovation de l'industrie gazière dans le Jura
Autor: D'Arcis, Max
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-825255>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La rénovation de l'industrie gazière dans le Jura

On ne peut exposer les grands traits de l'évolution de l'industrie gazière jurassienne au cours de ces dernières années sans parler d'abord de l'évolution de cette branche en Europe occidentale et en Suisse. L'évolution de l'industrie gazière jurassienne n'est, en effet, pas un phénomène régional. Aussi, pour en bien comprendre le sens, convient-il de la replacer dans un contexte plus général.

L'essor gazier en Europe occidentale

A la fin de la seconde guerre mondiale, l'industrie du gaz semblait vieillie dans les pays occidentaux d'Europe occidentale, non seulement parce qu'elle avait subi les injures de la guerre, mais aussi parce que les anciens fours de distillation de la houille ne répondaient plus à une conception de la technique fondée sur des procédés entièrement nouveaux. Cette forme d'énergie — qui avait pendant des années éclairé nos villes, puis qui avait fourni l'énergie thermique utilisée dans nos ménages — allait-elle céder le pas devant d'autres formes d'énergie mieux adaptées à des exigences nouvelles ?

D'aucuns, prompts à conclure, l'ont cru. Ils se sont trompés. Ils ont compté sans la vitalité d'une vieille industrie traditionnelle et ils n'ont pas prévu un renouveau des techniques de production qui ont entraîné une véritable révolution dans l'industrie du gaz. Dans les pays ravagés par la guerre, l'industrie du gaz, comme tant d'autres, a opéré un remarquable redressement, dont elle a profité pour introduire d'importantes mesures de rationalisation, comme la concentration d'une partie de la production dans d'importantes unités, plus rentables que les petites et moyennes usines traditionnelles ; elle en a également profité pour améliorer ses réseaux de distribution et, ici et là, pour créer de grosses installations de stockage souterrain permettant d'égaliser la production saisonnière, en stockant pendant l'été, période de consommation réduite, pour disposer de réserves durant la mauvaise saison où la demande s'accroît en fonction de la rigueur de la saison. On est ainsi arrivé à réduire l'amplitude des pointes saisonnières ce qui, au point de vue rationnel, est un incontestable progrès.

Un fait économique important a profondément marqué l'industrie gazière européenne pendant les années d'après-guerre. Je veux parler de l'implantation d'un nombre croissant de raffineries de pétrole tout le long du littoral européen, puis plus avant vers l'intérieur du continent. Ces raffineries ont commencé à produire des essences légères, impropres à la consommation automobile, mais se prêtant bien à la production du gaz de ville. D'autre part, les raffineries émettent des gaz résiduaires qui sont utilisables en lieu et place des gaz manufacturés, dans les régions voisines des centres de raffinage. La loi du rendement s'imposant de manière toujours plus impérieuse, on a naturellement cherché à tirer parti de ces dérivés du pétrole dans les meilleures conditions possibles. C'est ainsi que l'on en est arrivé à la solution du craquage des essences légères, opération qui fournit un gaz de haute

qualité et procédé qui a pour lui l'avantage d'une remarquable souplesse de production. On a également utilisé le propane sortant des raffineries, soit en l'état, soit surtout mélangé à une certaine proportion d'air. La facilité de transport de ces produits a favorisé leur emploi dans des centres de production du gaz écartés des grands axes de communications. Le craquage de l'essence légère a prévalu pour alimenter des réseaux d'une certaine importance, alors que l'air propané s'avérait la solution la plus avantageuse pour les petits réseaux. Ces procédés sont apparus à peu près au moment où l'expansion économique générale entraînait une raréfaction de la main-d'œuvre. Or, leur fonctionnement entièrement automatique permet d'économiser une forte proportion de main-d'œuvre, ce qui est tout à fait dans la ligne de l'évolution industrielle générale de notre temps.

Enfin, un troisième facteur est intervenu : l'apparition du gaz naturel ; apparition d'abord timide, puis de plus en plus nette, au fur et à mesure que les qualités du gaz naturel se sont imposées aux techniciens et que cet hydrocarbure est apparu comme une énergie extrêmement importante et très demandée. Au début, le gaz naturel n'a desservi qu'une partie des réseaux nationaux des pays qui en possédaient des gisements. Puis, de nouvelles et importantes réserves ayant été localisées, on a vu la question du gaz naturel croître en importance. Il apparaît aujourd'hui comme une forme d'énergie montante qui est appelée à donner une expansion considérable à la consommation gazière.

Le gaz naturel va-t-il détrôner le craquage de l'essence légère et l'air propané, pourtant tout jeunes encore ? C'est fort peu probable. Ces deux procédés resteront seuls utilisés dans les régions à l'écart des grands axes des gazoducs d'aménée du gaz naturel. D'autre part, l'air propané exige une transformation des brûleurs pour les adapter à un gaz à plus haut pouvoir calorifique. C'est un pas de fait vers l'utilisation du gaz naturel en l'état, ce dernier ayant lui aussi un pouvoir calorifique élevé. Quant au craquage de l'essence légère, c'est un procédé dont les installations de traitement sont polyvalentes, en ce sens qu'elles peuvent traiter divers hydrocarbures, dont le gaz naturel, qui serait ainsi ramené au pouvoir calorifique du gaz de craquage pour les besoins domestiques, alors qu'il pourrait être distribué en l'état à l'industrie qui apprécie le haut pouvoir calorifique du méthane.

Comme on le voit, dans l'évolution gazière européenne de ces dernières années, on ne distingue pas de hiatus, pas de bonds désordonnés, mais un enchaînement de progrès successifs, chacun préparant en une certaine mesure la venue du suivant.

L'évolution gazière en Suisse

La Suisse est venue plus tardivement que les autres pays d'Europe occidentale aux nouvelles techniques de production du gaz. Cela s'explique par trois raisons : La première est que notre industrie gazière n'ayant subi aucune destruction du fait de la guerre, des raisons économiques commandaient d'attendre que le moment soit venu de procéder au remplacement des fours en service. Cette échéance ayant coïncidé avec le resserrement du marché du travail, la logique même commandait de choisir les procédés de production permettant le maxi-



La marque Longines
sur le cadran d'une montre représente la plus
haute qualité horlogère suisse

Vingt-deux victoires obtenues ces dix dernières années aux concours des observatoires de Genève et de Neuchâtel* témoignent de la haute qualité des montres Longines! Et les chronométrages sportifs accomplis à Madrid comme à Caracas, à Oslo comme à Montréal, à São Paulo comme à Casablanca, dans les plus petites stations de sport d'hiver comme sur les plus vastes stades du monde entier!

L'expérience acquise au cours de la préparation des concours d'observatoires et lors des chronométrages sportifs – sous toutes les latitudes et par tous les temps – permet aux ingénieurs et techniciens de Longines d'appliquer des solutions nouvelles visant à la perfection de marche de chaque montre Longines.

Les créations des stylistes de Longines sont

admirées à Paris, comme à Rome ou à New York: L'Oscar de la Joaillerie – récompense prestigieuse décernée par l'Académie Internationale du Diamant – a été remporté, deux années de suite, par Longines.

Le travail « bien fait » exige du temps. Vous vous apercevrez un jour qu'une montre Longines a plus de valeur que ce qu'elle vous a coûté.

* Les épreuves les plus difficiles de la chronométrie mondiale.



LONGINES

depuis 1867

Le temps des hommes est rythmé par Longines

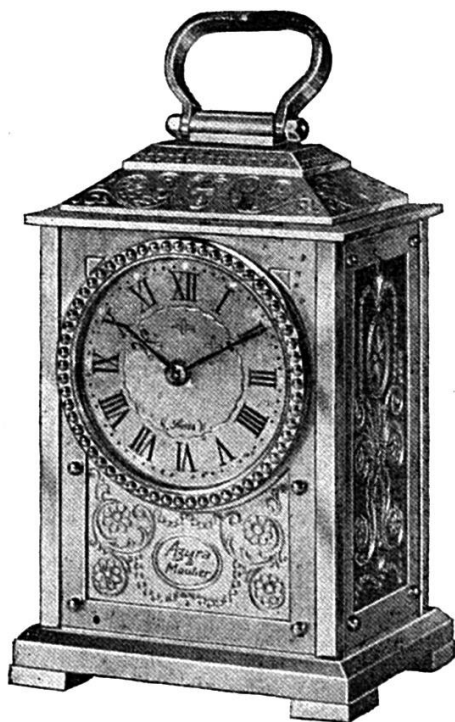
Réf. 3118 Flagship*** automatique, calendrier, étanche dep. Fr. 400.- • Réf. 7686 dep. Fr. 255.-

Tous les spiraux «Nivarox»

- correspondent aux critères de l'antimagnétisme
- assurent une compensation parfaite
un isochronisme impeccable
- offrent une amplitude maxima
une élasticité supérieure
une stabilité rigoureuse
- résistent à la rouille

NIVAROX S. A. - SAINT-IMIER

1345



Azura

Pendules de style
Riche gamme de modèles

- ← Réf. 700
Pendule de carrosse de
Marie-Antoinette
Laiton doré finement ciselé
Hauteur : 17 cm.

« AZURA »

Fabrique de pendules
Célestin Konrad
2740 MOUTIER (Suisse)

1349

mum d'économies dans ce domaine. D'autre part, les installations en vue de l'introduction de nouvelles techniques exigent des investissements moindres pour une production accrue et d'une plus grande souplesse d'adaptation aux fluctuations de la demande. La seconde est que notre pays n'étant pas producteur d'installations de production du gaz selon les nouvelles techniques, il était normal que celles-ci aient été introduites chez nous plus tard que dans les pays producteurs de ces installations. La troisième, enfin, est que nous n'avons pas eu, jusqu'à la mise en service des Raffineries du Rhône (actuellement Raffineries du Sud-Ouest), le stimulant de la production dans le pays même des matières premières nécessaires à la production de gaz à partir des hydrocarbures.

Mais, dès que la rénovation gazière a débuté en Suisse romande, qui a précédé la Suisse alémanique dans cette voie, l'évolution a été extrêmement rapide : la première station d'air propané a été mise en service à Moudon en automne 1962, tandis que les premières lignes de craquage pour notre pays entraient en service à Porrentruy en juin de la même année. Or, à l'heure actuelle, toutes les entreprises romandes sont reconverties, à l'exception de Fribourg où une installation de craquage est actuellement en cours de construction. Celle-ci devant vraisemblablement être mise en service l'an prochain, il aura fallu environ six ans pour toucher au terme de la première étape de l'évolution en Suisse romande, l'étape suivante devant sans doute être l'amenée de gaz naturel importé. Mis à part les cas de Neuchâtel et de Peseux qui seront bientôt raccordés au grand réseau du Mittelland, nous avons huit entreprises gazières utilisant le procédé de craquage et huit autres utilisant celui de l'air propané. La capacité totale de production de ces nouvelles installations sera, une fois qu'elles seront toutes en service, plus que doublée par rapport à ce qu'elle était du temps de la distillation de la houille. Cet accroissement de la capacité de production permet d'envisager une augmentation considérable de la consommation, aussi bien dans les ménages privés que pour le chauffage des locaux ou pour les usages commerciaux et industriels. C'est un facteur important parce qu'avec la production limitée et rigide des anciens fours à houille, maintes usines ne pouvaient plus encourager le développement de la consommation.

D'une manière générale, le passage aux nouvelles techniques de production a permis une économie de main-d'œuvre de 90 % pour les stations d'air propané et de 70 à 80 % pour les installations de craquage. Tout cela moyennant un total d'investissements de l'ordre de 50 millions de francs, ce qui est extrêmement modéré. L'industrie gazière a ainsi accompli une véritable mutation qui est bien dans la ligne de la politique conjoncturelle fédérale, laquelle impose une importante réduction des effectifs, fruit d'un considérable effort de rationalisation. Il convient de souligner que le nouveau gaz présente sur l'ancien d'incontestables avantages. L'un des plus appréciés des usagers est le fait qu'il est pratiquement détoxifié, ce qui accroît considérablement la sécurité de l'emploi des appareils à gaz. D'autre part, les nouvelles installations ne produisent pas de bruit, pas de poussières, pas de fumées et les conditions de travail du personnel sont beaucoup plus conformes aux règles aujourd'hui admises en matière d'hygiène

industrielle. Enfin, à une époque où l'on se préoccupe de plus en plus de la pollution de l'eau et de l'air, le gaz apparaît comme une énergie remarquablement « propre » ; il est donc un argument de poids en matière de lutte contre la pollution et c'est notamment un de ses avantages marquants quand il est utilisé pour le chauffage des locaux.

Venue, dans l'ensemble, plus tardivement à la rationalisation, l'industrie gazière alémanique s'est engagée dans des voies différentes de celle de Suisse romande. Il pourrait sembler, de prime abord, qu'il y a contradiction entre les deux parties du pays. En fait, ce n'est pas le cas. Des solutions différentes ont répondu à des besoins et à des circonstances différents. Si la Suisse alémanique a davantage mis l'accent sur l'interconnexion des réseaux que la Suisse romande, c'est parce qu'elle possède des centres de peuplement plus importants permettant de plus grosses unités de production. Or, la distillation de la houille reste un procédé valable au point de vue économique dans ces grosses unités, alors qu'elle est de moins en moins rentable pour les petites usines. Cette tendance n'exclut d'ailleurs nullement les nouvelles techniques de production. Ainsi, Bâle, qui est le cœur productif du réseau du Mittelland, construit actuellement une importante installation de craquage qui fournira l'appoint de ses fours à houille. Il n'y a donc aucune contradiction entre les deux parties du pays, mais simplement des approches différentes d'un même problème, découlant de conditions générales différentes. La Suisse romande n'exclut d'ailleurs pas, à son échelle qui est plus modeste que celle de la Suisse alémanique, des réseaux étendus. Qu'il me suffise de rappeler celui partant de Lausanne pour alimenter la région lémanique jusqu'à Nyon ; ou encore celui de Vevey-Plaine du Rhône, qui s'étend de cette première localité jusqu'à Saint-Maurice ; et aussi celui du Valais central qui s'étend de Sion à Sierre et à Crans ; sans oublier le réseau dépendant de la nouvelle centrale de craquage de La Chaux-de-Fonds qui alimente Le Locle et le vallon de Saint-Imier.

On me fera peut-être remarquer que je suis jusqu'à maintenant resté à côté de mon sujet, que j'ai beaucoup parlé des aspects généraux du problème et que j'ai bien négligé le Jura. Je pense pourtant que ce long préambule était nécessaire pour mieux faire apprécier l'effort de l'industrie gazière jurassienne. J'y arrive maintenant.

Les lignes de force de l'industrie gazière dans le Jura

Du point de vue jurassien, un premier point mérite d'être souligné : L'industrie gazière de la région a évolué aussi rapidement et parfois plus que l'ensemble de l'industrie gazière romande. Porrentruy n'est-elle pas la première ville suisse à avoir possédé une installation de craquage ? Puis nous avons, par ordre chronologique, la mise en service de deux lignes de craquage à Tavannes en juillet 1964, la distribution d'air propane à Moutier dès le printemps 1965, et à Delémont dès fin juillet de la même année. Si les Montagnes neuchâteloises ont eu une modernisation de leur industrie gazière un peu plus tardive, la nouvelle centrale de craquage de La Chaux-de-Fonds n'ayant été mise en service qu'en été 1966, il faut aussi rappeler que la transformation a été plus profonde puisqu'il a fallu parallèlement construire

l'installation de craquage et procéder à la pose du gazoduc La Chaux-de-Fonds - Le Locle et de celui de La Chaux-de-Fonds - Saint-Imier. La rénovation de l'industrie gazière jurassienne s'inscrit ainsi à l'intérieur de la fourchette dont une branche part de 1962, tandis que l'autre aboutit à 1968.

Une seconde remarque me semble s'imposer : Dans cette région qui est à la frontière des langues, il est intéressant de voir que la rénovation gazière a procédé à la fois de la conception romande, soit le remplacement de la distillation de la houille par les nouvelles techniques de production, et de la conception alémanique qui met l'accent sur l'interconnexion des réseaux. Si Porrentruy, Tavannes, Moutier et Delémont ont fait cavalier seul, cela tient surtout à des raisons géographiques et à l'éloignement de ces localités de réseaux plus importants. Pour des raisons inverses, Neuchâtel (qui va incessamment englober le réseau de Peseux), Bienne et Granges ont décidé de se raccorder au réseau du Mittelland, où l'alimentation en gaz sera devenue réalité avant la fin de l'été. Enfin, les Montagnes neuchâteloises ont recouru aux deux conceptions, ce qui représente pour la région un remarquable effort de collaboration intercommunale, une rationalisation excellemment conçue et une heureuse centralisation de la production dans une centrale située au cœur du réseau et dont les dimensions permettent une production plus économique, au lieu de répartir la production du gaz sur trois usines dont les dimensions seraient forcément restées restreintes, mais qui eussent dû chacune supporter des frais fixes peu inférieurs à ceux de l'actuelle centrale de La Chaux-de-Fonds.

On comprend dès lors pourquoi j'ai longuement décrit l'évolution générale de l'industrie gazière suisse : Mon but était de montrer que le Jura est constamment resté dans la course, aussi bien en ce qui concerne les délais que les solutions adoptées.

Faisons le point

Après avoir situé l'évolution de l'industrie gazière du Jura par rapport à celle constatée dans les autres pays d'Europe et en Suisse, je pense utile de faire le point en montrant, entreprise par entreprise, les progrès réalisés grâce au recours aux nouvelles techniques de production. Commençons par les centrales de craquage de l'essence légère, en les passant en revue par ordre de mise en service, pour faire de même ensuite, avec les stations d'air propané.

A. Centrales de craquage de l'essence légère

1. **Porrentruy.** Deux lignes de craquage ont été mises en service en 1962, d'une puissance de 6000 m³ par jour chacune, alors que la production de l'ancienne usine ne dépassait pas 2500 m³ par jour. La réduction de l'effectif du personnel a été de l'ordre de 70 %.

2. **Tavannes.** Deux lignes de craquage ont été mises en service en 1964. Leur puissance est de 12 000 m³ par jour chacune alors que l'ancienne usine avait une puissance totale de 4000 m³.

3. **La Chaux-de-Fonds.** Deux lignes de craquage ont été mises en service en 1966. Elles ont une puissance globale de 100 000 m³ par jour. Cette usine desservant Le Locle et Saint-Imier, il faut additionner

la puissance des trois anciennes usines de distillation de la houille pour pouvoir faire une comparaison valable. Cela nous donne :

La Chaux-de-Fonds	16 000 m ³ /j.
Le Locle	6 000 m ³ /j.
Saint-Imier	3 500 m ³ /j.
Total	<u>25 500 m³/j.</u>

Comparé à la puissance actuelle de 100 000 m³, ce chiffre nous indique que la puissance de l'actuel réseau est environ quatre fois supérieure à celle des trois anciens réseaux.

La centrale de craquage de La Chaux-de-Fonds est intéressante à d'autres points de vue encore. Je passe ici sur le gazoduc qui n'est pas le plus long de Suisse romande et dont la pose ne s'est pas heurtée à des obstacles considérables. Le point le plus intéressant me semble être le dispositif de commande à distance, entièrement automatique et ne comportant pas de pièces mobiles car il est entièrement électronique. Ce dispositif permet de commander l'alimentation de l'ensemble du réseau, le fonctionnement de la centrale elle-même et aussi de déceler immédiatement, par un dispositif d'alarme, toute anomalie se produisant en un point quelconque de la production ou de la distribution. Je voudrais aussi mentionner les installations de stockage des Eplatures qui répondent aux prescriptions de sécurité les plus sévères et comportent un dispositif de lutte contre l'incendie à peu près unique en Europe.

B. Stations d'air propané

Elles sont au nombre de deux, mises en service en 1965.

1. **Moutier.** La capacité de production de l'ancienne usine était de 2000 m³ par jour, celle de la nouvelle installation est de 14 400 m³. Le fonctionnement est automatique. L'économie de personnel est de 75 %.

2. **Delémont.** La puissance actuelle est de 14 400 m³ par jour, contre 2000 m³ précédemment. La production automatique est commandée par la pression du réseau. Un seul homme est nécessaire pour la surveillance des installations, au lieu de deux équipes de deux hommes précédemment. Delémont alimente également en gaz Choindez et Courrendlin.

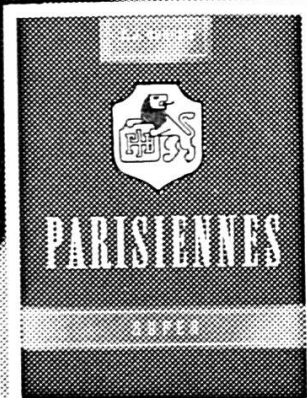
Un facteur énergétique de valeur

Un simple tableau me permettra de résumer l'accroissement de puissance de l'industrie gazière jurassienne :

Réseau	Puissance de l'ancienne usine de distillation de la houille (en m ³ par jour)	Puissance des nouvelles installations
La Chaux-de-Fonds	16 000	100 000
Le Locle	6 000	
Saint-Imier	3 500	
Tavannes	4 000	24 000
Porrentruy	2 500	12 000
Moutier	2 000	14 400
Delémont	1 700	14 400
Total	<u>35 700</u>	<u>164 800</u>



*Moment de répit-
plaisir de fumer...*



1350



Entre amis
une bonne
Bière

1352

LOSINGER

Travaux de route

Revêtements bitumineux
et traitements superficiels
à l'émulsion de bitume

TAPISABLE pour reprofilage
d'anciennes routes

Pavages - Asphaltages

Travaux d'isolation

Béton armé

LOSINGER + CO. S.A.

Entreprise de travaux publics

2800 DELÉMONT Téléphone (066) 2 12 43

1353

JURA WATCH Co.

Fabrique d'horlogerie

2800 DELÉMONT

Tél. (066) 2 35 22

1360

La puissance totale de la région s'est ainsi accrue d'environ 4,5 fois. Pour le pied du Jura, soit Neuchâtel-Peseux, Bienne et Granges, la capacité de livraison sera plusieurs fois supérieure à celle des anciennes usines, une fois opéré le raccordement au réseau du Mittelland. L'industrie du gaz représente ainsi un facteur énergétique important, capable de fournir en grandes quantités une énergie thermique de choix. Cela permet d'envisager avec confiance de nouveaux développements de la consommation. Ceux-ci pourront provenir de la consommation ménagère, en fonction de l'accroissement général de la population. On peut aussi envisager un développement du chauffage des locaux. En effet, sur toute l'étendue des réseaux du Jura, les chauffages individuels sont encore nombreux. Or, le gaz répond très bien aux exigences du chauffage domestique. L'usage de radiateurs permet aussi d'assurer dans les meilleures conditions un chauffage intermittent pour des locaux qui ne sont pas occupés en permanence, comme des magasins ou des salles de réunion, par exemple. Il ne faut enfin pas exclure un développement des usages artisanaux et industriels, maintenant que le Jura dispose d'un gaz de qualité constante, dont le pouvoir calorifique est quelque peu supérieur à celui de l'ancien gaz.

Quelques précisions

J'ai beaucoup parlé, au cours de ces quelques pages, d'air propané et de craquage de l'essence légère, procédé qui peut également traiter divers autres hydrocarbures. Je pense utile de définir brièvement ces deux procédés de production du gaz.

Le propane est un sous-produit du raffinage du pétrole dont le pouvoir calorifique est élevé. Afin de le réduire de manière à permettre son utilisation dans les brûleurs domestiques, on injecte une proportion définie d'air dans le propane pur, d'où le nom d'air propané. Le gaz est livré sous forme liquide et stocké dans des réservoirs. Les installations de production sont très simples, puisqu'elles consistent en injecteurs d'air. Le tout fonctionne automatiquement et, seule, une surveillance est nécessaire. Cette solution est particulièrement bien adaptée aux besoins de réseaux peu étendus.

Le craquage de l'essence légère et autres hydrocarbures est un procédé qui consiste à scinder de façon plus ou moins complète, sous l'effet de la chaleur, des molécules d'un hydrocarbure en molécules plus petites. Cette rupture des molécules est suivie d'une recombinaison moléculaire entre les fragments résultant du craquage et d'autres molécules introduites simultanément, qui sont l'oxygène et l'hydrogène provenant de la vapeur d'eau décomposée sous l'effet de la chaleur. Le résultat de cette opération est la formation du gaz. Cette réaction se passe au contact d'un catalyseur, qui est une substance capable d'accélérer la vitesse d'une réaction chimique sans se modifier. La composition du catalyseur varie suivant le mode de craquage retenu et la nature du produit à craquer. Dans ce cas, comme dans celui de l'air propané, les installations fonctionnent de manière entièrement automatique. Mais, le procédé du craquage étant plus complexe, les installations sont sensiblement plus importantes que celles permettant la production d'air propané. Ce procédé se distingue par sa très grande

souplesse de production qui permet d'adapter en quelques instants le volume des émissions aux besoins (heures de pointe ou saisons de pointe).

On me permettra d'éviter une description technique de ces installations, qui nous entraînerait trop loin. Je voudrais simplement souligner, en guise de conclusion, que l'industrie gazière est devenue, grâce aux nouvelles techniques de production, l'une des plus modernes qui soient. Cette rénovation vient à son heure, car le gaz a un rôle important à jouer, en un temps où les différentes formes d'énergie sont plus complémentaires que concurrentes et où l'on a besoin d'utiliser chacune d'elles dans les usages où elle a le meilleur rendement. Le gaz doit donc occuper une place de plus en plus importante dans la fourniture d'énergie thermique, puisque c'est dans la production de celle-ci qu'il obtient son rendement le plus élevé.

Max D'ARCIS

Une politique de vente plus active

On parle à nouveau du gaz comme d'une énergie moderne et avec des possibilités d'avenir importantes. Cela signifie cependant que les efforts de vente, en même temps pour toutes les usines, doivent être intensifiés. La rénovation technique et structurelle de l'industrie gazière suisse, qui sera sans doute achevée d'ici peu d'années, nécessite simultanément des efforts accrus dans le domaine de la vente du gaz. Une politique de vente plus active ou, si nécessaire, l'extension des organismes de vente, des efforts d'information et de propagande accrus, ainsi qu'une direction des entreprises axée sur la commercialisation, sont par conséquent un complément indispensable aux dépenses qui ont été consenties pour le renouvellement de l'appareil technique.

Les efforts légitimes de créer au gaz des débouchés plus étendus sur le marché de l'énergie, et cela pour les applications domestiques traditionnelles telles que la cuisson, la buanderie, la réfrigération, la préparation de l'eau chaude, ainsi que pour les applications industrielles, artisanales et le chauffage, ont donné lieu au cours des derniers mois à des discussions très vives, qui ont eu des échos jusque dans la presse.

Nous pouvons dire ce qui suit à ce sujet :

1. L'industrie gazière suisse est engagée dans son ensemble sur le chemin de la reconversion technique et commerciale ; elle sera sous peu en mesure d'offrir son nouveau gaz détoxifié à des tarifs favorisant la consommation. A cela s'ajoute encore une chance réelle, celle de pouvoir disposer, probablement d'ici quelques années, de gaz naturel. Cela signifie donc qu'un concurrent, avec lequel on n'avait plus guère compté pendant des années, arrivera soudainement renforcé sur le marché avec de bonnes chances de participer à l'avenir, d'une manière croissante, à la